Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf de Strasbourg

Modalités pratiques

4 jours de formation Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CARON Delphine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formati0n / Action au déploiement et à la mise en oeuvre de la CTG - 2ème phase - 1 er juillet - CAF 67

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF du Bas-Rhin N°43/19

Programme

«Formation / Action au déploiement et à la mise en œuvre de la CTG »

Intervenant : Delphine CARON

Durée : 4 jours -3 phases

La première phase d'acculturation sera consacrée à la construction collective d'une vision partagée de la CTG en interservices et à mobiliser les équipes

1 jour, le 7 mai 2019

La deuxième phase permettra de réfléchir, en interne et en externe, le pilotage et la place de chacun dans le déploiement et la mise en œuvre des CTG

2 jours, les 1er-2 juillet 2019

La troisième phase sera consacrée au rassemblement des conditions d'animation et de suivi-évaluation permettant de faire vivre les CTG dans la durée

1 jour, le 5 décembre 2019

Horaires : 9h à 17h, soit 7 heures de formation / jour

Public : Agents de l'action sociale et des prestations ainsi que des cadres de la CAF du Bas-Rhin. Effectif validé par une feuille de présence

Contexte de la mission

Les Conventions Territoriales Globales (CTG) s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018/2022. Il y est précisé que la stratégie de la CNAF se déploie au niveau départemental à travers les CPOG, les schémas départementaux des services aux familles (SDSF) et d'animation de la vie sociale (SDAVS), les plans d'accessibilité aux services et se décline localement dans les CTG conclues au niveau intercommunal, voire communal pour ce qui concerne les plus grandes villes. Ces outils doivent permettre d'améliorer la régulation de l'offre et de la demande de services dans les territoires. Ainsi, il est attendu que les CTG soient déployées sur l'ensemble du territoire pour tendre vers un taux de couverture de 100% à atteindre pour chaque CAF à l'horizon 2022.

La CAF du Bas-Rhin a construit, expérimenté et consolidé une méthodologie pragmatique de déploiement des CTG permettant la signature de 7 conventions et le lancement de 4 CTG en cours de négociation. Pour autant, tous les Conseillers Techniques Territoriaux en Action Sociale, positionnés comme les pilotes opérationnels des CTG pour la CAF, n'ont pas encore conduit cette démarche sur leur territoire d'intervention. De plus, les autres services et directions de la CAF n'ont pas reçu de temps de formation spécifique sur cette démarche.

Au regard de l'expérience déjà acquise, la CAF du Bas-Rhin a repéré un certain nombre d'enjeux sur lesquels elle souhaiterait être accompagnée :

1. La nécessité de partager une culture commune sur la CTG à l'échelle de la caisse. Il s'agit de créer un temps de réflexion partagé entre différents services d'action sociale et service à l'allocataire, de s'accorder sur le sens donné à cette démarche, de collectivement mesurer l'impact des CTG au sein de la CAF et en externe et enfin, de poser les conditions de réussite d'une démarche « transformatrice durable » ;

2. Le pilotage de la démarche CTG au sein de la CAF et en externe. Partager une stratégie d'intervention globale commune, développer les compétences des acteurs et ajuster la coopération interne à la CAF

pour plus de transversalité, permettraient de renforcer l'accompagnement des territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des CTG ;

3. Les modalités de mise en œuvre des CTG. Une fois les conventions signées se pose la question du partage des responsabilités entre agents CAF et/ou avec les partenaires, la réalité du travail en transversalité et des modalités de la collaboration dans la durée pour faire vivre le projet de territoire et donc la CTG.

4. Le suivi-évaluation des CTG. Il s'agit d'animer le suivi-évaluation des CTG et d'appréhender la mesure d'impact des CTG.

C'est dans ce contexte que la CAF du Bas-Rhin sollicite l'EGOC afin d'être accompagnée, au travers d'une formation action.

Enjeux / Objectifs de l'accompagnement

L'accompagnement de cette formation action proposée par Accolades permettra de répondre aux enjeux suivants :

- Donner un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG dans le paysage de l'offre de service de la CAF du Bas-Rhin

- Positionner la CAF 67 comme un acteur moteur des projets de territoires,

- Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des habitants et par là-même aux Collectivités,

- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

- Travailler sur une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, donner un nouveau souffle et de l'envie à la coopération inter-service.

- Construire de la transversalité inter-service au sein de la CAF67,

- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,

- Renforcer l'encadrement comme support au déploiement des projets.

- Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle coopération territoriale concertée. Agir sur du co-développement.

- Renforcer la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,

- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires.

Contenu

La mission se déroulera en 3 phases ciblant chacune les enjeux identifiés par la CAF du Bas-Rhin :

La première phase d'acculturation sera consacrée à la construction collective d'une vision partagée de la CTG en interservices et à mobiliser les équipes

Journée 1 – le 7 mai 2019

- Objectifs :

- Co-construire une vision partagée de la CTG en Bas-Rhin,

- Définir les critères socles d'une démarche CTG (à l'interne de la CAF comme à l'externe),

- Identifier les principaux impacts de la CTG en interne à la CAF,

- Porter un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse,

- Partager les conditions de réussite pour le déploiement des CTG.

Public : 2 agents de direction, 4 responsables de services, 4 responsables d'agences, 6 conseillers techniques territoriaux, 1 conseiller animation de la vie sociale, 6 chargés de mission (1 numérique, 2 accès aux droits, 1 logement, 1 parentalité, 1 petite enfance), 16 travailleurs sociaux, 1 attachée de direction,

La deuxième phase permettra de réfléchir, en interne et en externe, le pilotage et la place de chacun dans le déploiement et la mise en œuvre des CTG

Journée 2 – le 1er juillet 2019

- Objectifs :

- Appréhender et déployer le projet de Caisse : quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?... Quelles articulations avec les schémas départementaux ?...

- Partager les grandes étapes nécessaires au déploiement d'une CTG,

- Repérer les éléments clés d'une coopération interne à la CAF adaptée à un déploiement cohérent de la CTG.

- Croiser les différentes avancées entre les équipes : diagnostic,

orientations...,

- Faire un état des lieux de l'évolution dans les méthodes d'élaboration et de mise en œuvre des CTG et un bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF

- Identifier les plus-values de la coopération transversale pour les équipes, pour les encadrants et identifier les marges de progression possibles,

- Organiser la coopération entre les équipes en interne pour dynamiser la conduite du changement

- Travailler sur les postures

Journée 3 – le 2 juillet 2019

- Objectifs :

- Penser une approche de co-développement avec les territoires, de coopération territoriale,

- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable avec les collectivités (engagement réciproque, ...)

- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, ...) : définir les rôles à jouer et les prérogatives de chacun, construire les articulations nécessaires.

- Appréhender une stratégie des alliés avec ces différents acteurs en fonction des contextes locaux, (adapter sa posture.)

- Co-construire les conditions d'une coopération durable entre coordinateur CTG (CAF) et coordinateur de territoire (EPCI),

Public : 4 responsables de services, 4 responsables d'agences, 6 conseillers techniques territoriaux, 1 attachée de direction.

La troisième phase sera consacrée au rassemblement des conditions d'animation et de suivi-évaluation permettant de faire vivre les CTG dans la durée

Journée 4 – le 5 décembre 2019

- Objectifs :

- Croiser l'avancée des équipes projets et faire un bilan intermédiaire du déploiement des CTG,

- Mettre en place un pilotage participatif du projet,

- Construire le suivi - évaluation des actions en utilisant différents niveaux de mesure,

- Identifier les conditions nécessaires à une évaluation de l'impact social/sociétal de la CTG sur un territoire.

Public : 4 responsables de services, 4 responsables d'agences, 6 conseillers techniques territoriaux, 1 attachée de direction.

Démarche pédagogique proposée / Méthodologie

Cette démarche de formation-action mobilise les acteurs à partir de leurs pratiques actuelles pour les amener à transformer celles-ci et les postures attachées au profit du déploiement de la CTG auprès des Collectivités du Bas-Rhin.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et permet la prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils viendront compléter la caisse à outils dont disposeront les animateurs des CTG sur les territoires.

Intervenant

Delphine Caron, animatrice-formatrice

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un bilan est réalisé sous la responsabilité du

formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une procédure d'évaluation permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
